



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



Message Royal adressé aux participants à la cérémonie de commémoration du 50^e anniversaire de la création de l'OCI

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un message aux participants à la cérémonie de commémoration du 50^e anniversaire de la création de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), organisée jeudi à Rabat.

Voici le texte intégral du Message Royal, dont lecture a été donnée par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Nasser Bourita:

"Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Altesses, Excellences,

Excellence, Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération islamique,

Mesdames, Messieurs,

Assalamou alaikoum warahmatoulahi wabrakatouh

Il Nous plait de vous dire combien Nous nous réjouissons que le Royaume du Maroc accueille ses frères, les Etats-membres de l'Organisation de la Coopération islamique, à l'occasion de cette cérémonie commémorative du cinquantenaire de la création de l'OCI.

Comme vous le savez, notre Organisation a vu le jour à l'initiative de Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, et a reçu la bénédiction de Ses frères, le Roi Fayçal Ibn Abdulaziz Al-Saoud et le Roi Al-Hussein Ibn Talal, que Dieu les agrée en Sa Sainte Miséricorde. L'acte fondateur fut une résolution du Sommet historique qui se tint le 25 septembre 1969, à Rabat, en protestation contre l'odieux incendie criminel de la Sainte Mosquée d'Al-Aqsa.

Depuis lors, cette date symbolise l'émergence et l'affermissement de l'unité islamique dans le cadre rassembleur de l'OIC. Devenue la voix du monde musulman, l'instance panislamique en est aussi la conscience vive, en ce sens qu'elle promeut la centralité de la juste Cause palestinienne et la légitimité de la question d'Al-Qods Acharif, première Qibla et troisième Lieu Saint de l'Islam. Et c'est à juste titre qu'il en est ainsi, car c'est dans ces principes que la Oumma puise les éléments structurants de sa mémoire collective, la quintessence de son âme, les fondements de son destin, présent et futur.

Altesses, Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Le bilan fructueux d'un demi-siècle de travail constructif et assidu nous conforte dans notre volonté de corriger la trajectoire suivie dans le cadre de l'Action islamique conjointe; car il nous faut in fine assurer la stabilité politique, la prospérité économique, le bien-être social auxquels aspirent les peuples musulmans.

En cinquante ans, l'évolution ascendante de l'Organisation de la Coopération islamique, ainsi que l'élargissement continu de son champ d'action lui ont permis de devenir la deuxième plus grande Organisation intergouvernementale après les Nations Unies, avec 57 Etats-membres, peuplés de près de deux milliards de musulmans, issus de différentes origines ethniques et répartis sur plusieurs continents.

Tout au long de ce parcours foisonnant, les Etats-membres ont réussi à mettre en place des formes de solidarité avancées et à développer des moyens de coopération renforcés. A l'évidence, une telle dynamique est le fruit de dizaines de sommets islamiques, couronnés par l'adoption de résolutions et de déclarations de portée historique, exprimant d'honorables positions en parfait accord avec les nobles objectifs énoncés dans la Charte de l'OIC.

Ainsi, il convient de rappeler les finalités essentielles assignées à l'OIC: faire prévaloir les Causes de la Oumma, défendre les valeurs authentiques de l'Islam, en corrigeant les conceptions erronées et les contre-vérités qui cherchent à dénaturer sa Vérité et son noble Message, s'opposer aux discriminations islamophobes en tous genres, défendre les intérêts vitaux des communautés musulmanes dans les enceintes régionales et internationales et, enfin, veiller au

règlement des différends et conflits dans lesquels les Etats-membres sont impliqués.

Par ailleurs, durant cette période, notre Organisation s'est activement employée à renforcer le dialogue inter-religieux et interculturel, à contrecarrer deux défis majeurs du monde musulman: extrémisme et tentation du repli sur soi. Elle a également concouru à faire régner un climat de concorde et de tolérance entre les peuples et les nations, à consolider la paix et la stabilité internationales.

Conscients d'une nécessaire adaptation aux développements internationaux, les Etats-membres ont refondu la Charte de notre Organisation pour qu'elle serve de base conjointe à un ajustement de l'Action islamique aux défis du vingt-et-unième siècle.

C'est dans ce sens qu'un Programme d'action décennal a été mis en place en 2005, à la Mecque, pour renforcer la coopération entre les Etats-membres. Le dispositif a été mené à bien en fin 2015 et a été suivi par l'élaboration d'un nouveau programme, déployé sur la période 2016-2025. Cette nouvelle programmation a défini des domaines d'action et des objectifs prioritaires ainsi que les problématiques fondamentales du monde musulman

A la faveur des plans et des programmes, actuels et passés, les échanges commerciaux se sont intensifiés entre les Etats-membres de notre Organisation. A cet égard, Nous saluons toute initiative visant à développer nos groupements économiques, dans la perspective de la création d'une zone de libre-échange à l'intérieur de l'espace islamique. Expression concrète de la solidarité entre pays musulmans, elles constitueraient l'épine dorsale d'un développement durable intégré, centré sur le facteur humain.

Aussi, Nous appelons à l'adoption d'une feuille de route nouvelle pour mettre à profit nos ressources humaines et nos richesses naturelles et favoriser in fine une amélioration significative de la qualité de vie dans les pays musulmans.

Ce défi implique une redéfinition des modèles de développement en vigueur, selon un schéma qui intègre les postulats spécifiques de l'ordre économique mondial, qui tire parti des expériences réussies, axées principalement sur le développement et la mise à niveau de l'élément humain. Le but ultime est d'atteindre l'essor souhaité et de poser les jalons d'un renouveau civilisationnel à vocation économique, sociale et environnementale.

Altesses, Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Pour aller de l'avant dans l'effort consenti, notre force majeure, notre principal facteur d'unité, notre catalyseur le plus fort découlent de notre foi inébranlable dans la légitimité de notre Cause première: la question de la Palestine et d'Al-Qods.

Assumant les responsabilités qui Nous incombent en tant que Roi du Maroc et en qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous réitérons l'engagement constant du Maroc, de son Roi, de son gouvernement, de son peuple, à défendre Al-Qods Acharif et la Palestine et à préserver les droits légitimes du peuple palestinien, par tous les moyens politiques, diplomatiques, juridiques et par toutes les formes envisageables de mobilisation sur le terrain.

De fait, l'assiduité que Nous mettons à trouver une solution à la question palestinienne et à celle d'Al-Qods Acharif, procède de notre intime conviction que la paix au Moyen-Orient passe nécessairement par l'établissement d'un Etat palestinien indépendant, défini selon les frontières de 1967 et dont la capitale est la partie orientale d'Al-Qods.

À cet égard, Nous exhortons la communauté internationale à une implication responsable pour l'élaboration d'une nouvelle feuille de route permettant de mettre en œuvre les résolutions de la légalité internationale et les accords de paix conclus jusqu'ici, de trouver ainsi des solutions pratiques à la situation de crise au Moyen-Orient. Notre visée ultime est pour mettre un terme à l'occupation des territoires palestiniens par Israël, selon un calendrier précis, dans le cadre de la solution à deux États, et conformément aux résolutions pertinentes de la légalité internationale et à l'Initiative de paix arabe.

Par ailleurs, en qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous avons depuis toujours adopté une double approche visant à préserver les droits légitimes des Palestiniens, en menant à la fois une action politique réfléchie et des efforts diplomatiques constructifs, et en s'appuyant sur un travail de terrain.

C'est ainsi que Nous avons mis en place des projets concrets, supervisés par l'agence Beit Mal Al-Qods Acharif, pour appuyer la résistance des Maqdissis face aux politiques systématiques de judaïsation, visant à altérer le statut juridique, historique et démographique de la Ville Sainte. Nous soutenons également ces populations en leur apportant l'aide indispensable pour répondre à leurs besoins prioritaires sans cesse renouvelés.

Altesses, Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Le cinquantième anniversaire de la création de notre Organisation, que nous commémorons aujourd'hui, intervient dans une conjoncture internationale critique et éminemment complexe, dominée par les crises qui ont éclaté dans certains États membres de l'Organisation. Avec de fortes répercussions au niveau régional, cette situation a donné lieu à une aggravation des divisions, à l'exacerbation d'un sectarisme odieux, à la poussée de l'extrémisme et du terrorisme.

Par conséquent, il s'avère urgent de s'attaquer aux causes et aux facteurs qui ont induit cet état de fait, annonciateur de nombreux périls. Il exige, outre une action sincère pour régler les différends internes, l'adoption de mécanismes à même de prémunir notre Organisation contre les risques de fragmentation et de division.

Il convient aussi de contrer les tentatives de certaines parties qui exploitent cette situation de crise pour attiser le sentiment séparatiste ou pour redessiner la carte du monde islamique, en faisant fi des évidences historiques et des réalités identitaires, en influant sur le destin des nations, en menaçant la sécurité et la stabilité internationales.

Pour dépasser cette conjoncture sensible, il faudra établir un diagnostic précis et objectif de la situation dans le monde islamique actuellement, et de l'évaluer, de manière approfondie et impartiale. A cette fin, des stratégies et des programmes de développement appropriés, en parfaite adéquation avec les spécificités nationales, doivent être élaborés et mis en œuvre, selon l'idéal de solidarité et de coopération qui constitue l'esprit de la Charte de l'Organisation.

Nous sommes convaincu que l'adhésion aux principes, aux valeurs et aux objectifs qui guident l'Organisation, appelle de notre part une action sincère qui renforcera les liens de fraternité, de coopération et de solidarité entre nos peuples. Notre organisation, tel un bloc monolithe, retrouvera ainsi la vigueur et l'efficacité qui lui sont indispensables.

A cet égard, l'intensification de la coopération Sud-Sud, fondée sur la confiance, le réalisme et l'intérêt mutuel, l'optimisation des potentialités existantes, l'échange d'expériences dans divers domaines, est susceptible d'augmenter nos capacités productives et de rendre nos économies plus résilientes. Ainsi, nous serons plus à même de répondre aux attentes de nos peuples qui aspirent au bien-être, à la prospérité et à une vie décente.

Pour conclure, Nous saisissons ce moment de célébration pour lancer explicitement un appel au renforcement de l'unité et de la coopération entre les États membres de l'OCI. Nous incitons ainsi chacun d'eux à participer, effectivement et activement, à la prise de décision politique et économique, à l'échelle internationale, pour mieux défendre les intérêts de nos pays et de nos peuples.

Cette commémoration est également l'occasion d'un appel pressant à une lecture proactive de l'avenir, qui nous permettra d'élaborer les stratégies et les plans les mieux adaptés aux générations futures, de manière à relever les grands défis à venir, notamment la consolidation de la stabilité politique, la promotion du développement durable, la garantie, entre autres, de la sécurité, de l'autosuffisance alimentaire et d'un environnement sain.

Enfin, nous implorons Dieu pour qu'Il nous aide tous à mieux servir nos pays islamiques, à défendre leurs justes Causes, à assurer à nos peuples sécurité et développement.

« Et dis : Œuvrez, car Dieu va voir votre œuvre, de même que Son messenger et les croyants ». Véridique est la Parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".

MAP 12/12/2019